

TEL ÉTAIT
MOLIÈRE

Georges Poisson

ACTES SUD - PAPIERS

APPRENDRE

PRÉSENTATION

Né en 1622, Jean-Baptiste Poquelin est l'aîné d'un marchand tapissier ; sa vocation de comédien s'affirme lors d'une rencontre avec Madeleine Béjart. Ensemble, ils fondent, en 1643, la troupe L'Illustre-Théâtre. Malgré quelques succès, les débuts sont difficiles et Molière, qui a désormais adopté ce nom de scène pour ne pas compromettre l'honorabilité de sa famille, est emprisonné pour dettes en 1645. Finalement, L'Illustre-Théâtre se déplace en province avec succès. Les années en tournée se prolongent jusqu'en 1658, moment où Molière, désormais un des acteurs vedettes et écrivain de la troupe, aspire à se rapprocher de Paris. Ayant obtenu la protection du duc d'Anjou, le jeune frère du roi, Molière et ses compagnons jouent au Louvre devant Louis XIV le 24 octobre 1658. Les voici autorisés à s'installer au Petit-Bourbon. L'année suivante, Molière y met en scène sa première pièce parisienne, *Les Précieuses ridicules*, et remporte un succès qui se renouvellera.

Georges Poisson rend compte dans cet essai historique des scandales, des disputes, et notamment de la censure de *Tartuffe*. Historien avant tout, il y dévoile les anecdotes et les zones d'ombre de l'homme de théâtre le plus célèbre de France.

GEORGES POISSON

Georges Poisson est historien. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont Choderlos de Laclos ou l'Obstination (Grasset, 1985 ; prix Goncourt de la biographie 1985).

DU MÊME AUTEUR

- Fontaines de Paris*, Le Centurion, 1958 (épuisé).
Évocation du Grand Paris, Minuit, 1960 (épuisé).
Île-de-France, pays du dimanche, Paris, Arts et métiers graphiques, 1964-1965 (épuisé).
Moyen Âge en Île-de-France, Fayard, 1965 (épuisé).
Châteaux d'Île-de-France, Balland, 1968 (épuisé).
Le Val-de-Marne, Gallimard, Minuit, 1969 (épuisé).
Les Châteaux de la Loire, Alpha, 1972 (épuisé).
Inventaire des églises des Hauts-de-Seine, Fédération des sociétés historiques de la région parisienne, 1973-1975.
Les Musées de France, PUF, "Que sais-je?", 1976.
Histoire des Grands Boulevards, Le Cadratin, 1980 (épuisé).
Histoire et histoires de Sceaux, Château de Sceaux, 1981 (épuisé).
Dix siècles à Montfort-l'Amaury, Ville de Montfort-l'Amaury, 1983.
Choderlos de Laclos ou l'Obstination, Grasset, 1985 ; rééd. 2004 (prix Goncourt de la biographie 1985).
Monte-Cristo, un château de roman, Champflour, 1987 (épuisé).
De Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte, Association de sauvegarde et de mise en valeur du parc de Maisons-Laffite, 1993.
Les Maisons d'écrivains, PUF, "Que sais-je?", 1997.
Histoire de l'architecture à Paris, Nouvelle histoire de Paris, 1997 (épuisé).
La Curieuse Histoire du Vésinet, Ville du Vésinet, 1998.
Cette curieuse famille d'Orléans, Perrin, 1999.
La Duchesse de Chevreuse, Perrin, 1999.
Monsieur de Saint-Simon, Nouveau Monde, 2000.
Dictionnaire des monuments d'Île-de-France, Hervas, 2000 (épuisé).
Les Grands Travaux des présidents de la V^e République, Parigramme, 2002 (épuisé).
Napoléon et Paris, Tallandier, 2002.

- Guide des maisons d'hommes et de femmes célèbres*, Pierre Horay, 2003.
L'Aventure du retour des cendres, Tallandier, 2004.
Maintenon, Norma, 2006.
Le Retour des cendres de l'Aiglon, Nouveau monde, 2006.
Sacha Guitry, Timée, 2007 (épuisé).
L'Élysée, histoire d'un palais, Pygmalion, 2008.
Édition critique des Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich, Tallandier, 2009.
Saint-Simon, Sceaux et Île-de-France, Société Saint-Simon, 2009.
Combats pour le patrimoine. Souvenirs 1948-2008, Pygmalion, 2009.
Le Comte de Chambord, Pygmalion, 2009.
La Grande Histoire du Louvre, Perrin, 2013.
Viollet-le-Duc, Picard, 2014.

© ACTES SUD, 2014

ISSN 0298-0592

ISBN 978-2-330-03344-6

TEL ÉTAIT MOLIERE

Georges Poisson

ACTES SUD - PAPIERS
Apprendre 36

LE PAVILLON DES SINGES

Il existe dans Paris, dans le quartier des Halles, deux maisons natales de Molière. La plus spectaculaire se trouve 31, rue du Pont-Neuf, immédiatement au sud du nouveau jardin des Halles : là, un buste de l'écrivain trône en centre de façade, entouré de masques de théâtre et souligné d'une large inscription indiquant un faux lieu et une fausse date de naissance (1620).

Récemment, les moliéristes ont fait apposer sur l'autre emplacement, maintenant confirmé, une plaque donnant toutes références, prouvant que c'est au 95, rue Saint-Honoré, à l'angle de la rue des Vieilles-Étuves, aujourd'hui rue Sauval, que naquit en 1622 Jean-Baptiste Poquelin, fils d'un marchand maître tapissier, établi là depuis deux ans. Certains, à l'époque ou aujourd'hui, ont écrit "Pocquelin", mais Molière lui-même a toujours signé sans utiliser de c : il faut, nous semble-t-il, écrire les noms de famille comme le faisaient ceux qui les portaient.

Métier traditionnel dans cette famille originaire de Beauvais, qui portait comme armes (rappelons qu'armoiries ne signifie pas noblesse) cinq arbres de sinople, répartis sur une butte du même, allusion aux forêts d'Écosse dont serait venue la lignée. La perte de tous les papiers de Molière empêche de dire s'il a jamais affiché ce blason.

Le père, l'oncle, les deux grands-pères de notre homme étaient tous bourgeois, marchands tapissiers, profession exigeant échoppe, atelier, magasin (meubles et tapisseries), logement, le tout habituellement dans un espace resserré. C'est seulement au XIX^e siècle (rue Réaumur, notamment) que les commerçants pourront s'étaler, mais même sous Louis XIII, époque d'habitat restreint, la profession exigeait un certain volume. Or, l'actuel 95, rue Saint-Honoré, étroit corps de bâtiment reconstruit en 1803, ne mesure pas plus de deux mètres de large. Il faut donc admettre que l'emprise des lots a été modifiée, et le plan de Bullet, qui nous donne l'aspect du quartier à l'époque suivante, n'indique pas le tracé de la maison Poquelin.

Située près des Halles de l'époque, dans un quartier commerçant, elle était dite "Pavillon des singes" parce que présentant à l'angle des deux rues un poteau cornier sculpté d'un oranger sur lequel grimpaient sept jeunes singes se passant des fruits. Ce poteau sculpté, Alexandre Lenoir en a publié une reproduction au tome III de son *Musée des monuments français* (Guillemet, 1801). L'avait-il recueilli dans son musée, dont il aurait disparu par la suite, brûlé comme bois de chauffage par un employé inconscient ?

Ce nom de pavillon paraît un peu moderne pour le XVII^e siècle, là où l'on attendrait logis, mais il figure depuis 1529 dans les pièces d'archives. Celles-ci décrivent un corps d'hôtel à deux pignons comprenant un rez-de-chaussée, surmonté de trois étages, desservis par une vis, à chambres et garde-robes, comportant cheminées, et grenier au-dessus.

Au rez-de-chaussée était la boutique de Jean II Poquelin : deux comptoirs, des pièces de serge, des tapisseries de Flandres ou de Rouen que l'on déroulait par terre devant le client, des aunes de drap, pièces de futaine, pannes et velours, brocarts et brocatelles, mais aussi des matelas, traversins, sangles. À côté, une cuisine-salle à manger. Devant la porte, on voyait souvent stationner, tirée par un âne ou un mulet, la carriole d'un colporteur venu proposer des tapisseries d'Aubusson ou des tissus brodés. Au premier étage, une chambre avec garde-robe chauffée (à cheminée) et chambrette au-dessus de la cuisine.

Le deuxième étage était loué, le troisième servant d'atelier. En bordure de cour, des galeries sur les trois étages servaient sans doute de magasins. Il fallait au maître tapissier des stocks, car il pouvait proposer à sa clientèle non seulement des tentures et tapisseries, mais des meubles, des miroirs de Venise et même des tableaux à l'huile destinés à compléter le décor : on aimerait, dans cette branche d'activité, connaître les goûts de Poquelin ou de sa clientèle : se portaient-ils vers le style de Poussin ou vers celui de Caravage ?

Dans la cour, des "privés", une écurie pour les deux juments de la maison. Celle-ci, hors dépendances, occupait au sol quatre-vingt-trois de nos mètres carrés, et l'on se demande comment Poquelin arrivera à y caser la nichée qui va survenir, mais l'habitat populaire ou bourgeois de l'époque est restreint. "Si j'étais à votre place, dira Sganarelle, j'achèterais une belle tenture de tapisserie, de verdure ou à personnages, que je ferais mettre à sa chambre pour lui refaire l'esprit et la vue." C'est dans l'œuvre de Molière une des rares allusions à l'ambiance commerciale de son enfance, une autre

étant le célèbre “Vous êtes orfèvre, monsieur Josse...” Mais l’auteur s’intéresse à la mentalité de ses personnages plus qu’à leur activité.

La tapisserie, métier de Jean Poquelin, était en vogue dans le Paris de l’époque. Verdures tissées dans des ateliers familiaux d’Aubusson ou de Felletin, diffusées par des colporteurs, on les utilisait comme tenture ou revêtement, voire cache-misère, que l’on découpait sans scrupule (comme plus tard le papier peint) aux dimensions des parois ou des portes, et en faire commerce était rentable.

Jean Poquelin était lui-même fils d’un précédent Jean Poquelin, maître tapissier, et d’Agnès Mazuel, fille, sœur et tante de violons du Roi. Jean II Poquelin pratiquait lui-même le violon, le cornet, le luth, la guitare et la flûte, et Jean-Baptiste apprendra à en jouer. Toute sa vie, la musique accompagnera Molière.

Nous savons peu de chose de ce père. Assez, tout de même pour ne pas lui attribuer quelques traits de M. Jourdain ni d’Harpagon. Nous n’avons pas de portrait de lui, et c’est beaucoup supposer que de lui voir le visage large de son fils, des bras puissants habitués à remuer meubles ou ballots d’étoffes, l’expression tantôt amère, tantôt sévère du négociant.

Au Pavillon des singes, Poquelin accueillit le 27 avril 1621, après leur mariage à Saint-Eustache, sa jeune femme Marie Cressé, elle aussi fille d’un maître tapissier dont nous parlerons. Mariage établi sur des bases traditionnelles et soigneusement convenues. Chacun des deux époux, tous deux âgés de vingt ans, apportait à la communauté un acquit de deux mille livres tournois en argent comptant, marchandises (c’est le fonds de commerce de Poquelin), meubles (les deux familles ont dû y contribuer) et trousseau, apport traditionnel et obligatoire d’une jeune mariée, longuement brodé et garni en soirée depuis l’enfance.

Cet argent que Molière saura gagner par son verbe et son jeu, mais dont il combattrait dans *L’Avare* le rôle qu’on lui donne.

La mère de Jean-Baptiste savait signer son nom, ce qui n’était pas de grande fréquence dans ce milieu. Elle possédait une Bible (ce n’est pas signe de protestantisme) et un Plutarque, qui lui servait peut-être, comme il est dit dans *Les Femmes savantes*, à défroisser le linge. Son inventaire après décès révélera des cotillons en moire brillante, en gros de Naples, en ratine de Florence, du linge de corps en toile délicate,

mais aussi des bijoux témoignant de l'aisance du ménage, résultat du succès de leur commerce et peut-être réserve en cas de coup dur. Toute sa vie, Molière sera entouré de femmes portant à la fois de vrais bijoux et des bijoux de théâtre.

Sitôt mariée, la jeune Mme Poquelin s'empressa de remplir ce qu'on désignait comme son premier devoir, continuer la lignée, et c'est dans la chambre du premier étage qu'elle donna naissance à notre Jean-Baptiste : nous pouvons imaginer la scène grâce à une estampe contemporaine d'Abraham Bosse.

L'enfant fut baptisé le 15 janvier 1622 à Saint-Eustache, paroisse de la famille, le grand-père Poquelin étant parrain, comme de coutume. Église battant neuve, que nous verrons souvent jalonner l'existence de notre homme. Les assistants à la cérémonie purent donc voir, tel qu'il se montre aujourd'hui, le splendide intérieur du monument, dominé au maître-autel par le retable du supplice de saint Eustache, dont la partie basse figure encore dans le monument. Cérémonie célébrée avec l'apparat modeste convenant à un bourgeois bien considéré. Les autres marchands tapissiers étaient là, à la fois solidaires et concurrents.

Les fonts baptismaux devaient se trouver à l'entrée de l'église, dans la partie de l'édifice qui sera reconstruite à l'initiative de Colbert. Ainsi n'avons-nous plus l'emplacement où fut baptisé Jean-Baptiste Poquelin, ni celui où fut enterré Molière.

Jean-Baptiste fut suivi en six ans par cinq frères et sœurs, en particulier un second Jean, baptisé le 1^{er} octobre 1624 et que nous rencontrerons souvent. Nous ignorons tout des rapports, sans doute normaux, entretenus dans cette nichée dont certains membres ne vont jamais réapparaître à nos yeux.

Malgré le petit nombre de pièces d'archives, nous pouvons nous faire une idée de cette bourgeoisie marchande bien ancrée en son époque, fidèle à son roi, à ses convictions et à son mode de vie. Catholique par tradition, dans le mode mineur, elle est journellement et honnêtement dominée par l'argent, celui qu'on gagne, celui qu'on dépense avec parcimonie, celui qu'on accumule, celui qu'on fait fructifier. Au fond, on pourrait définir cette famille par les contraires de ceux que Molière montrera sur scène. Elle ne comporte ni faux dévots, ni faux nobles, ni avarés, ni précieuses ou bas-bleus. Leurs laquais ne sont pas des canailles. Sauf accident exceptionnel,

elle ne comporte pas de cocus, pas plus que les barbons n'y poursuivent les jeunes filles. En faisant rire de ces tares qu'il n'a pas rencontrées chez lui, Molière n'a-t-il pas voulu peindre une société idéale, tout en sachant que la vertu n'est pas sujet de théâtre ?

Les enfants de la maison Poquelin menaient donc la vie habituelle des classes commerçantes, sous la ferme direction du chef de famille et ce, sans histoires venues jusqu'à nous. On peut seulement imaginer, en fin de journée, quand la boutique paternelle s'était vidée de ses clients, enfants et leurs voisins jouant dans la cour : les maisons étaient étroites et sombres, le manque d'éclairage incitant à vivre dehors ; mais les rues étaient sales et encombrées. Jouant à ces jeux qui passent les siècles : toupie lancée avec une ficelle, fossette aux noyaux, c'est-à-dire billes dirigées vers un trou du sol, boules ou quilles. Jeux s'intégrant dans ce quartier animé où subsistent quelques décors pouvant avoir vu passer ou courir ces enfants : la rue de l'Arbre-Sec, alors nommée des Vieilles-Étuves, qui menait au Pont-Neuf en passant derrière Saint-Germain-l'Auxerrois, n'a pas changé de tracé, bordé de maisons dont le jeune garçon a pu connaître certaines, par exemple les 56 à 62 avec leur curieuse répartition de fenêtres ; ou encore quelques demeures de la rue Bailleul, voie alors "bien fréquentée" et dont l'aspect général actuel reste évocateur, ou encore un peu plus loin le 158, rue Saint-Honoré (actuel restaurant Le Petit Mâchon) qui forme un angle aigu avec la rue aujourd'hui nommée Jean-Jacques Rousseau. Imaginons aussi ces enfants regardant et déchiffrant, au chevet de Saint-Germain-l'Auxerrois, les décors en tronçons de carpes qu'avait fait sculpter le bourgeois Tronson et que l'on voit toujours. Ou, dans la partie supérieure de l'église, les consoles des gargouilles, avec une boule rongée par des rats qui se frayent une sortie tandis qu'un chat les guette.

On peut évoquer aussi ces gamins entreprenant de longues courses au long de la rue Saint-Honoré, où des hôtels aristocratiques ou bourgeois (hôtel de Schomberg, par exemple) venaient parfois s'inscrire dans les petites maisons à pignon sur rue. Mais ils étaient rares, les classes possédantes préférant s'installer au Marais : la rue Saint-Honoré, proche des Halles, était avant tout un quartier populaire et commerçant, jalonnée de drapiers, bonnetiers, merciers, tapissiers, orfèvres ; mais que l'on ne s'imagine pas leurs étroites échoppes précédées de vitrines.

Quartier surencombré, où les étroites rues étaient journallement bondées d'une foule aux mouvements divers et contraires. Quand Molière, dans *Tartuffe*, écrira :

*Tout ce tracas qui suit les gens que vous hantez,
Ces carrosses sans cesse à la porte plantés,
Et de tant de laquais le bruyant assemblage,
Font un éclat fâcheux dans tout le voisinage,*

n'évoque-il pas un souvenir d'enfance, où ces privilégiés se mêlaient à des gens du peuple, des bourgeois, des vantards, avec leurs ridicules et leurs travers? Il en gardera le souvenir et l'exploitera.

Au nombre des compagnons de jeux de Jean-Baptiste, il faut renoncer, quoi qu'on en ait dit, à compter le jeune Cyrano de Bergerac, son aîné de trois ans : il n'était pas né près de là, rue des Prouvaires comme on l'a longtemps cru, mais rue des Deux-Portes (rue Dussoubs), bien plus lointaine. C'est plus tard que les destins des deux écrivains se croiseront brièvement.

Mais l'endroit de jeu, voire de spectacle, le plus fréquenté par les enfants Poquelin comme par leurs camarades du quartier était, juste devant la maison familiale, le carrefour de la Croix-du-Trahoir, avec fontaine (elle existe toujours, mais sous sa forme du XVIII^e siècle), où les servantes des Poquelin venaient chercher l'eau. Carrefour aussi nommé de l'Arbre-Sec, à cause de la potence, arbre sec s'il en fut, qui s'y dressait, car c'était un des lieux patibulaires de la capitale. Là, disait-on, avait été écartelée la reine Brunehaut (mais l'enseignait-on à l'époque aux enfants des écoles?). Plusieurs fois l'an, écrit François Rey, devant des foules rassemblées pour un rituel qui tenait du spectacle, de la fête et des cérémonies, on y pendait, on y rouait, on y décapitait, on y essorillait (couper les oreilles) des valets indéliçats, on y livrait aux flammes les livres condamnés par les autorités civiles ou religieuses.

Et pas seulement des livres... En janvier 1635, un bûcher y sera dressé pour brûler trois protestants accusés de complicité dans l'affaire des placards.

Le Pavillon des singes était si bien placé pour ce genre de spectacles hauts en couleur que son propriétaire, le louant à Jean II Poquelin, s'y était réservé par bail l'usage de la chambre du premier étage chaque fois qu'il

se ferait “quelques Triomphes, justices, enterrements, pompes funèbres et autres magnificences passant par la rue Saint-Honoré”. Pendant vingt ans, Jean-Baptiste va se trouver témoin de ces supplices ou mouvements de foule auxquels son œuvre ne fera aucune allusion.

De même ignorons-nous tout des rapports de l'enfant avec sa mère, qui n'ont laissé nulle trace dans son œuvre, où l'on ne rencontre guère de mère sympathique, l'intrigue le plus souvent ne s'y prêtant pas. On ne saura jamais si Molière a tu ses souvenirs parce que pénibles ou trop tendres.

Autre lieu de réjouissance pour les enfants aux heures de liberté, le Pont-Neuf, qui les attirait en premier lieu par ses mascarons qu'avaient sculptés Germain Pilon et Pierre Biard. Lorsque vingt ans plus tard Molière inventera ses grimaces qui mettaient en joie le public des farces, se souvenait-il des mascarons grimaçants du Pont-Neuf? Mais le dessus du pont était pour les enfants le royaume des bateleurs, arracheurs de dents, montreurs de marionnettes et d'animaux savants, funambules, comédiens de carrefour, faiseurs de tours de passe-passe, aveugles chantant et vendant des chansons nouvelles en s'accompagnant au luth et à la viole d'amour. Aussi vendeurs de drogues, comme le célèbre bonimenteur Barry, dont le remède miracle, à consistance de miel épais, se nommait orviétan, parce que originaire, disait-il, de la ville italienne d'Orviététo. On retrouvera l'orviétan sous la plume de Molière dans *L'Amour médecin*. Dans son jeu de scène, ses expressions, le bagou de ses personnages, il se souviendra des impressions du jeune Poquelin au contact de ces spectacles de rue. L'endroit situé devant les deux maisons d'entrée de la place Dauphine, qui ont gardé leur belle architecture du temps, était pour les enfants un théâtre permanent et multiforme. Il n'avait rien à craindre des filous ni des exempts et se mêlait volontiers à la cohue occupant le tablier du pont du matin au soir, surprenant les manœuvres des tire-laine et coupeurs de bourse, croisant le médecin juché sur sa mule, rôdant autour des éventaires de marchands de fruits, écoutant le carillon de la pompe de la Samaritaine ou le racoleur, qui, au son du tambour, essayait de convertir à l'engagement dans les armées du roi. Chansonniers, joueurs de vielle, poètes approximatifs, tondeurs de chiens, décrotteurs et frituriers.

Sous l'œil de bronze du cheval d'Henri IV, prédécesseur de l'actuel, charlatans de tout poil peints par Demachy, ou même joyeux lurons se contentant de la beauté du geste, comme celui qui, en plein hiver faisait

rougir sur un réchaud un fer de plombier et, s'étant assuré d'un auditoire d'enfants, s'adressait à un bourgeois conscient de son importance : "Voulez-vous, monsieur, que je vous mette ce fer chaud dans le cul? – Maraud! Faquin! Hors de ma vue! glapissait l'autre, indigné. – Monsieur, je ne force personne, je ne l'y mettrai pas s'il vous plaît..."

Devant ce festival permanent de mouvements, de sons et de couleurs, il s'amusait : pour lui, la vie sera toujours un spectacle.

Ce qui attirait le plus les enfants était les bateleurs sur leurs tréteaux qui, devant une vague toile en fond de scène, composaient une farce de leurs voix retentissantes, de leur rire cascadeur, de leurs gestes imprévus, de leur visage prompt à se transformer. L'enfant a dû connaître Brioché, premier montreur de marionnettes connu de l'histoire parisienne. Il gardera aussi le souvenir du singe savant Fagotin "gros ainsi qu'un pâté d'Amiens, grand comme un petit homme, bouffon endiable". Cyrano de Bergerac, dit-on, le tua d'un coup d'épée. Molière le citera dans *Tartuffe*. Nous avons conservé quelques textes de ces bateleurs, presque tous d'une grossièreté provocante, que devaient souligner des gestes appropriés.

C'était le temps des études primaires. Jean-Baptiste, autour de ses cinq ou six ans, comme tous les bambins de sa catégorie sociale, apprit sans doute les rudiments dans une de ces nombreuses "petites écoles" de quartier tenues par des prêtres de la paroisse. "Là, écrit Francis Rey, des maîtres au savoir parfois incertain enseignaient à une flopée d'enfants de tous âges la lecture du français et du latin, l'écriture, le calcul, le plain-chant et la piété. Les meilleurs élèves pouvaient même y recevoir une véritable initiation au latin et au grec."

Le père Poquelin, qui savait tenir les cordons de sa bourse, appointait ces maîtres à demi improvisés en bois pour leur feu, en viande pour leur pot et en quelques pistoles.

Les jours de fête, assez nombreux, faisaient suspendre le commerce des meubles et tissus. C'est là qu'il faut rencontrer un grand-père peut-être embelli par la légende. Alors que nous ne gardons pas de trace de rapports entre Jean-Baptiste et sa mère, nous connaissons mieux le père de cette dernière, Louis de Cressé (la particule apparaît de bonne heure dans les actes), lui aussi marchand tapissier, descendant d'une dynastie de bourgeois parisiens un peu plus ancienne que les Poquelin. C'est "le bonhomme"

décrit par Grimarest, qui emmenait promener son petit-fils “qu’il aimait éperdument”. D’abord peut-être à la foire Saint-Germain, où il lui achetait pour quelques sous de petits soldats d’étain et où il possédait deux loges, c’est-à-dire des boutiques. Foire où se produisaient souvent des comédiens farceurs que l’on retrouvait à l’Hôtel de Bourgogne, où nous nous plaçons à évoquer grand-père et petit-fils, sans pouvoir préciser de date.

Paris ne possédait pas de théâtre permanent et ne pouvait compter que sur les troupes en tournée, celles-ci ne pouvant elles-mêmes jouer qu’avec l’autorisation – monnayable – des confrères de la Passion, qui bénéficiaient depuis Charles VI de l’exclusivité théâtrale à Paris et avaient fait construire en 1548 une salle à l’emplacement du 29, rue Étienne-Marcel, près de la tour Jean-sans-Peur, que nous avons encore. Cette salle était le célèbre Hôtel de Bourgogne, où l’on ne pouvait donner de représentation qu’en versant redevance aux confrères, en sorte que Paris n’avait à l’époque qu’un seul théâtre, contre six à Londres. La salle était presque carrée (34 mètres sur 32), encadrée de galeries superposées. On y payait dix sols dans ces dernières, meublées de bancs et cinq sols debout au parterre.

Disons tout de suite, car cela gouvernera toute la carrière de Molière, qu’aucun droit d’auteur n’étant établi, n’importe quelle troupe de comédiens pouvait jouer à son seul profit une pièce dès qu’elle avait été éditée. Et circulaient même des copies de pièces nouvelles inédites, exécutées clandestinement, recopiées de même et revendues sous le manteau. L’activité du théâtre s’accompagnait d’une foule de petits métiers.

Le répertoire de l’époque, c’étaient des pastorales avec amours contrariées de bergers et bergères, ou les tragédies de Théophile de Viau, de Mairet, de Du Ryer, de Scudéry, de Rotrou, véritable renaissance, à l’époque, du théâtre, tragédies que nous verrons plus tard circuler à travers la province. Corneille lui-même fera jouer en 1635 au théâtre du Marais, lui aussi soumis à autorisation payante des confrères de la Passion, la première de ses tragédies, *Médée*. Mais Cressé et son petit-fils ne venaient pas à l’Hôtel de Bourgogne applaudir les tirades de Rotrou, dramaturge attiré de la maison, pour laquelle il composait mois après mois des pièces aujourd’hui injouables. Grand-père et petit-fils venaient ici, au gré de l’enfant, pour voir gambader, grimacer, débiter des sornettes un célèbre trio de batteurs de planches, Turlupin, à la verve intarissable, Gaultier-Garguille, vêtu d’une camisole noire à manches rouges et armé d’un bâton virevoltant,

Gros-Guillaume au ventre monstrueux, ceint d'une veste blanche et surmonté d'un béret rouge à fond plat : trio que représente sur scène une célèbre estampe d'Abraham Bosse. Il nous en est resté le mot turlupinade, que l'on retrouve chez Beaumarchais comme chez Céline.

Quant au public, il était indiscipliné, bruyant, n'hésitant pas à interrompre ou interpeller les acteurs, avec disputes fréquentes au parterre dégénérant souvent en désordres ou en rires, un des moindres incidents étant les pois qu'au moyen de sarbacanes les pages lançaient à la figure des spectateurs.

Pour deux sols et six deniers par tête, le bonhomme Cressé procurait à son petit-fils une heure passée à "se rigoler", mot courant depuis le XIII^e siècle. Et Molière proposera plus tard à son public ce modèle de spectacle à demi improvisé.

Gaultier-Garguille et Gros-Guillaume mourront en 1633, à temps pour que le jeune Poquelin les ait vus jouer, et Turlupin les suivra en 1637. Molière gardera longtemps, en son esprit et sur scène, souvenir de ces grimaces, germes qui lèveront plus tard. C'est un premier contact, qui le marquera, avec le théâtre.

Ce bon grand-père possédait une maison de campagne à Saint-Ouen, village du nord de Paris. Maison située dans "la rue menant à Saint-Cloud" ; localisation reproduite par tous les biographes de Molière, alors qu'il n'y avait pas à l'époque à Saint-Ouen de rue menant à Saint-Cloud, situé très loin, à l'ouest de Paris : il n'y en a toujours pas et il doit s'agir à l'origine d'une erreur de scribe pour Saint-Denis, ville voisine.

Maison donc située non loin du bord de Seine, dans ce village de Saint-Ouen serré autour de son église, que nous possédons toujours (rue Planty), évidemment remaniée à diverses reprises. On peut encore y évoquer grand-père et petit-fils assistant aux offices sous les deux travées romanes à dents de scie. Leur montra-t-on le doigt de saint Ouen enchâssé que promenaient près de l'oreille les fidèles atteints de surdité ? Il disparaîtra sous la Révolution sans avoir fait preuve de son efficacité.

Pour rendre le jeune Jean-Baptiste apte à reprendre le métier de son père (il n'était pas question qu'il en fût autrement), il fallait maintenant dépasser le stade du primaire. Or, Poquelin ayant prêté (c'était une de ses activités) cent soixante livres en 1643 à un maître écrivain (écrivain public) nommé Germain Pinel, ce dernier, en remboursement, proposa de servir

de précepteur à l'enfant, combinaison acceptée. Or, Pinel était aussi comédien : voici un autre lien entre tapisserie et scène, et nous retrouverons le précepteur dans la troupe de L'Illustré-Théâtre.

Épris de considération, mais aussi de profit, Poquelin pouvait à bon escient se montrer généreux, car ses affaires marchaient bien et, tandis que sa descendance s'accroissait, s'améliorait sa position sociale. En 1631, Jean II Poquelin achetait à son frère Nicolas une des huit charges de "tapissier ordinaire du roi" et était reçu en cette qualité le 22 avril. Ainsi s'inscrit-il dans ce processus social qui était une véritable révolution : pour échapper à ce système inexorable où la naissance fixait à jamais la place de chacun dans la société, l'achat d'une charge permettait de devenir teneur d'office, autrement dit fonctionnaire, et d'espérer la noblesse pour la génération suivante. Cette "savonnette à vilains", que l'on acquérait fort cher, rapportait trois cents livres de gages, plus trente-sept livres dix sols de récompense, des étrennes substantielles et, traditionnellement, des gratifications, disons même pourboires, remises par les bénéficiaires de certaines cérémonies. Les valets tapissiers recevaient aussi des vivres de la main à la main, nourris trois mois par an, car la charge s'exerçait par quartiers, ce qui permettait au Trésor royal d'encaisser quatre fois par an le prix de vente de celle-ci. Poquelin assurait le second trimestre, d'avril à juin, et devint ainsi familier du Louvre.

Pour gagner l'appartement royal, qui se trouvait dans le pavillon du Roi, à l'emplacement de notre salle des Sept cheminées, Poquelin devait, par les tortueuses rues situées devant Saint-Germain-l'Auxerrois, gagner la non moins tortueuse rue d'Autriche, qui desservait la poterne médiévale donnant accès à la cour du Palais-Royal : c'est là que vingt ans plus tôt avait été assassiné Concini, à peu près au centre de la cour Carrée actuelle, et certains en montraient encore l'emplacement.

On peut encore aujourd'hui suivre le valet tapissier dans son accès au château royal. Arrivé dans la cour qui n'était pas encore carrée, il gravissait l'escalier Henri II et débouchait dans la salle des Gardes, aujourd'hui vouée aux bronzes antiques et surmontée d'un plafond peint contemporain particulièrement agressif. À l'époque, elle était simplement décorée : tapisseries (peut-être fournies par Poquelin lui-même), portraits historiques, miroirs encadrés, meubles de qualité, décor contrastant avec les sols souillés, les odeurs stagnantes, les éclats de voix vulgaires : occupée en effet presque à chaque heure du jour par une foule de gentilshommes,

bourgeois nantis, teneurs d'office, quémandeurs divers, gardes, serviteurs variés, foule bruyante et peu policée où l'on n'hésitait pas à cracher par terre, se soulager derrière une porte, se curer les dents à la pointe d'une dague volontiers tirée par forfanterie.

Le père Poquelin, parfois suivi de son jeune fils, parvenait à se faufiler à travers cette foule haute en couleurs et en sons, volontiers méprisante, et à gagner l'antichambre royale (salle Henri II actuelle), déjà surmontée du beau plafond sculpté de Scibec de Carpi auquel notre époque a ajouté, à tort ou à raison, de grands oiseaux peints par Georges Braque.

Comme valet, Jean II Poquelin était placé sous les ordres du Premier valet de chambre, personnage important. Mais cette dépendance était moindre, par rapport aux simples valets, pour les valets spécialisés qu'étaient les tapissiers, le barbier, le vitrier, le portemanteau, aux tâches spécifiques. Celles du valet tapissier relevaient d'une institution au sens juridique du terme, édictant des règlements très précis, que le roi lui-même respectait dans le détail (comme le décrit Mathieu da Vinha). La première, la plus importante, était de faire chaque matin le lit du roi, aidé par le valet de chambre ordinaire : le tapissier le faisait au pied et le valet à la tête. Chacun sait qu'il est plus aisé de faire un lit à deux plutôt que seul, mais nous y livrons aujourd'hui plutôt de part et d'autre.

C'est encore sous la direction du valet tapissier que l'on disposait autour de la table du Conseil, dans un ordre permanent, le fauteuil du roi et le siège des ministres.

Faire le lit du souverain, Louis XIII en l'occurrence, disposer et inspecter les meubles, tentures et tapis, confectionner éventuellement en atelier de nouvelles pièces de mobilier était tâche quotidienne, mais non la plus importante. En ce temps de royauté itinérante, lorsque le souverain se déplaçait (et Louis XIII, qui n'aimait pas le Louvre, le quittait souvent), une chambre complète, avec tous ses meubles et un tapissier, le précédait pour qu'il la trouvât toute garnie à l'étape, et une autre suivait alternativement.

Il fallait donc, dans le château désigné, parfois glacial et malpropre, faire le ménage, puis monter à l'avance le lit avec son baldaquin, les garnir d'étoffes (pentes, dessus de lit), le damas de soie étant considéré comme le plus luxueux, organiser et surveiller le transport de ces meubles qui partout suivaient le roi : lits démontés, plateaux et tréteaux à usage de tables, coffres garnis d'étoffes, ballots de tapisserie, sièges de divers modèles adaptés au cérémonial, chaises d'affaires, meubles qui accompagneront la vie

de Molière, théâtre réel en marge du sien. Faire les meubles du roi, disent les textes, veut dire les confectionner, les réparer, les garnir.

Si, au premier jour du service de Poquelin, le roi se trouvait à Saint-Germain, Vincennes ou Fontainebleau, ce qui arrivait souvent, le tapissier devait rejoindre à temps. Si le déplacement royal avait lieu au cours du trimestre, il devait suivre. Ce qui entraînait son absence de la boutique, livrée aux apprentis, peut-être sous la surveillance d'un confrère.

On ne saurait trop insister sur la place, que nous ne connaissons pas dans les détails, de cette charge au long de la vie entière de Molière, et qui transcendera le métier lui-même : "Si votre père a été marchand – s'écrira M. Jourdain à sa femme, dans *Le Bourgeois gentilhomme* – tant pis pour lui, mais pour le mien ce sont des mal visés qui disent cela!"

Le père Poquelin pensait à l'avenir. Son fils aîné hériterait bien entendu de son commerce, comme il l'avait lui-même fait de son père, et il s'efforcerait aussi de lui transmettre cette charge à la fois honorifique et de rapport. Il fallait donc apprendre à Jean-Baptiste ce qui serait son métier et son père, au Pavillon des singes, ne manqua pas de le prendre comme apprenti, sans doute dès sa dixième année...

Ce métier, Molière le pratiquera suffisamment pour pouvoir en évoquer sur scène la leçon : "Les rois n'aimant rien tant qu'une prompte obéissance et ne se plaisent point du tout à trouver des obstacles. Les choses ne sont bonnes que dans le temps qu'ils les souhaitent..." (*L'Impromptu de Versailles.*)

Charge importante donc, exigeant de la précision, de l'attention, du soin, de la diplomatie, charge qui était une publicité dans l'exercice parallèle du commerce de meubles et tapisseries, charge constituant un précieux bien de famille que nous verrons Molière attentif à ne pas laisser perdre.

Avantage premier de cette situation : elle permettait, tout au long d'un trimestre annuel, d'approcher le roi. Et Louis XIII se montrait plus familier, plus accessible, plus ouvert avec les modestes qu'avec les grands. Ce souverain, qui aimait bien parfois faire son lit, devait pour cette opération donner à son personnel des conseils d'expert.

Faut-il dans le quartier du Louvre, si resserré, évoquer un autre voisinage? À l'ouest du palais, à peu près à l'emplacement du pavillon Turgot du musée actuel, s'élevait une demeure dont le renom était établi dans certains milieux, l'hôtel de Rambouillet, "lieu du monde où l'existence

offrait le plus de délices”. Là, une société noble d’abord, bourgeoise ensuite, apprenait les bonnes manières et le goût des belles lettres. On y voyait Guez de Balzac, Scarron, Vaugelas, Voiture, Racan, Corneille, Rotrou, Mme de Sévigné : ce n’était évidemment pas le même monde que celui des Poquelin, mais dans ce quartier où l’information circulait facilement d’un milieu à l’autre, sous forme de racontars (la cour des cuisines du Louvre se trouvait juste entre le Palais-Royal et l’hôtel de Rambouillet), peut-être le maître tapissier et son fils ont-ils recueilli des échos, voire des critiques, des moqueries : leur souvenir inspirera-t-il, quinze ans plus tard, *Les Précieuses ridicules*? Ce cénacle se dispersera vers 1646, mais disons tout de suite que l’hôtel de Rambouillet abritait “une préciosité qui ne deviendra ridicule que par les excès de quelques épigones” (Jean-Paul Desprat). Ici, l’atmosphère était laxiste, décontractée, presque joyeuse, et Molière s’en souviendra.

Grâce à l’exercice, intelligemment conduit, de sa charge, Poquelin voyait en même temps son commerce se développer, en même temps que se confortait sa position sociale. Il songeait à s’agrandir, mais fut brutalement touché par un drame. Au Pavillon des singes, Marie de Cressé avait vaillamment continué à mettre des enfants au monde, soumis à la terrible mortalité infantine du temps. Il en restait quatre, Jean-Baptiste, Jean, Nicolas et Madeleine, âgés de dix à quatre ans, quand leur mère mourut, à trente ans, en mai 1632. Éprouvée par une des innombrables affections qui ravageaient la population et que les médecins du temps ne savaient pas soigner, quand ils ne les aggravait pas. Par exemple une atteinte pulmonaire qu’elle aurait léguée à son fils aîné (et le second mourra plus jeune encore).

Toute la nichée, conduite par le père Poquelin et le grand-père Cressé, avec un Jean-Baptiste de dix ans, accompagna la dépouille à l’église Saint-Eustache puis au cimetière des Innocents, enclos voisin où les morts s’entassaient dans une accumulation difficile à gérer. Mais nous ne verrons jamais Molière parler de sa mère.

La succession de Marie de Cressé ne fut pas sans poser de problèmes, car elle laissait des enfants mineurs, et son mari devait déclarer son capital. Or, il possédait, cachée dans un coffre de la maison de Saint-Ouen, la somme de deux mille livres, que l’on eut du mal à lui faire sortir pour les prendre en compte. Comme sa femme, il aimait le linge fin, les vêtements soignés, les belles robes de chambre, et ne négligeait aucune forme de revenus. Il semble, d’après des mentions d’inventaire, qu’il lui arrivait

de “prêter des petites sommes à de petites gens à la petite semaine”, usure courante répandue dans le quartier, qui ne suffit pas à en faire un Harpagon, et moyen courant de l’époque pour faire fructifier son argent. Tous les bourgeois du temps géraient, en dehors d’un fonds de trésorerie courant, un capital formé d’obligations de toutes sortes : prêts, emprunts, rentes, engagements, qui nécessitaient ces passages continuels chez le notaire qui nous étonnent aujourd’hui et nous renseignent.

Après avoir traditionnellement passé le “bout de l’an”, Jean II Poquelin se remaria le 30 mai 1633 à Saint-Germain-l’Auxerrois. Sa nouvelle épouse, Catherine Fleurette, fille d’un maître sellier, était, elle, illettrée, mais va remplir de même façon ce qui était le devoir de toute épouse en donnant à Jean Poquelin trois enfants supplémentaires, dont ne survivra qu’une fille.